



> Agenda

14 décembre

Repas de Noël du Foyer Logement
Foyer Logement

15 décembre - 11h à 17h30

La maison du Père-Noël
Médiathèque

15 décembre - 17h30

Descente du Père-Noël
Mairie

20 décembre

Spectacle pour les maternelles
Espace Fêtes et Culture J. Duclos

21 décembre

Cinéma pour les primaires
Cinéma de Douai

21 décembre

Passage du Père-Noël
Dans toutes les écoles

6 janvier - 11h00

Voeux de Madame le Maire
Espace Fêtes et Culture J. Duclos



Samedi 15 décembre



La maison du Père Noël

❄ *Marché de Noël*

❄ *Exposition*

❄ *Lecture de contes*

❄ *Chants de Noël*

❄ *Concert de l'école de musique*

❄ *Labyrinthe végétal*

❄ *Maquillage des enfants*

❄ *Atelier des petits lutins*



*De 11 h à 17 h 30
à la Médiathèque*

❄ *Descente du Père Noël à 17 h 30 à la Mairie*

**« La calomnie n'est bonne qu'à déprécier les talents,
c'est l'arme préférée des envieux »**

Marie du Deffant

Chers Guesninoises, Guesninois,
Vous avez été destinataires dernièrement d'un tract insidieux, ayant uniquement pour but de porter atteinte et discréditer l'engagement des élus majoritaires envers leur ville et population ; discriminant, dans un contexte actuel si difficile, tant pour les citoyens que les collectivités, l'investissement de ces derniers à la réalisation des projets communaux, et à la vie locale.

Il nous semblait donc important de répondre à vos potentiels questionnements sur certains sujets et de rectifier de fausses interventions :

Tout d'abord sur le budget communal car il ne suffit pas de sortir trois mots ; deux chiffres, de les détourner de leurs contextes pour être expert en la matière !

Il est bon de savoir et c'est d'ailleurs sécurisant ! que les 35498 communes de France sont soumises à un double contrôle de l'État : La Chambre Régionale des Comptes (Trésorerie de Sin-Le-Noble pour nous), Préfecture (Mr le Sous-Préfet de Douai) ; ceux-ci étant chargés, de contrôler la légalité, la conformité des actes, voir la modification d'écritures comptables prises par la collectivité en adéquation avec les dispositions réglementaires.

S'il existe bien un réseau d'alerte destiné à prévoir les risques potentiels pesant sur certains budgets, collectivités, (critères d'endettement, pression fiscale), Guesnain n'est absolument pas repéré dans ce dispositif, et je citerai Mr le Sous-Préfet (courrier du 10 /12/2018) « Mme le Maire, je confirme au regard des documents en ma possession, que la situation budgétaire et financière de votre commune n'appelle, de ma part, aucune observation particulière ; de manière plus générale, aucun des ratios examinés dans le cadre du contrôle budgétaire partenarial entre la Sous-Préfecture et la Direction des finances Publiques, ne conduit à envisager la Commune de Guesnain en réseau d'alerte des finances locales. »

Nous avons souhaité malgré les baisses de dotations de l'Etat (moins 500 000 euros), et en maintenant les taux d'imposition conserver toutes les actions mises en place pour les habitants, concernant le lien social (centre de loisirs, classes de neige, repas, colis aux anciens, fête des mères, aides aux associations), cadre de vie (plantations, propreté), entretien des bâtiments communaux, voiries.

En ce qui concerne la sécurité, nous avons entrepris des aménagements routiers (rue Lanvin, Ferrer, piétonnier cœur d'ilot), mis à disposition du personnel aux entrées et sorties scolaires (passages piétons), rénové le mobilier urbain, et si Guesnain est victime comme beaucoup d'autres communes de dégradations (reflet malheureusement actuel de la société), nous restons confiants aux autorités policières, qui enregistrent nos plaintes, effectuent des rondes, dialoguent avec les élus et habitants, attestant au travers de rapports mensuels, adressés par Madame la Commissaire de Douai, que notre ville n'est pas réputée zone problématique.

Quant à la vidéosurveillance nous rappelons que celle-ci est contrairement à ce qui peut être dénoncé, effective à la médiathèque, que d'autres aménagements sont étudiés, soumis à autorisation préfectorale, et qu'ils sont l'objet de toute notre attention ; la civilité, le bien vivre ensemble, la tolérance restant assurément les meilleurs garants humains de la tranquillité publique.

Concernant, l'Antenne des Restaurants du Cœur, là aussi que d'ignominies lues sur les réseaux sociaux et surtout certains sites ! Nous souhaitons remercier vivement les bénévoles qui se sont consacrés à cette action formidable, humaine, certains parfois présents depuis 1995 dès l'ouverture, ne ménageant ni leur temps, ni leurs efforts à porter, ranger, distribuer, afin d'aider les plus démunis. Nous leur souhaitons de profiter maintenant de « leur retraite ».

Il convient de rappeler que « Les Restaurants du Cœur sont une entité à part entière ou nul ne peut s'ingérer, avec un fonctionnement, un règlement interne ; et que seuls les responsables sont en mesure de décider de l'avenir de leurs antennes ; malgré la volonté de la municipalité de conserver celle de Guesnain avec une équipe de bénévoles reconstituée, propositions de divers responsables, prêt des locaux, disposition du personnel pour le transport, subvention, la direction n'a pas donné suite à notre demande, préférant centraliser les distributions sur Lewarde et Dechy ; si nous déplorons cette décision, nous ne pouvons que la respecter et continuer pour nos bénéficiaires à fournir ces aides diverses ; et réitéreront notre demande pour les campagnes à venir.

Restant toujours à votre écoute, les Elus municipaux et moi-même vous assurons de notre volonté à vouloir continuer à œuvrer au quotidien pour vous Guesninoises, Guesninois ainsi que pour notre ville, et espérons que malgré la morosité ambiante de ces dernières semaines, vous puissiez passer des bonnes fêtes de fin d'année en compagnie des êtres qui vous sont chers, avant de vous retrouver pour les vœux l'année prochaine.

Votre Maire et son Equipe Municipale

Restos du cœur

La distribution des denrées aux restos du cœur de Dechy se fera chaque mercredi, après inscription, de 10h30 à 12h00 à l'ancien Collège de Dechy.

À Lewarde, des permanences pour les inscriptions sont tenues le mardi de 9h30 à 11h à la salle Edouard Pot et la distribution le mercredi de 9h30 à 11h30 et de 13h à 15h au même lieu.



Noël aux écoles

Juste avant d'être en vacances, les élèves Guesninois vont être choyés par la Municipalité : le jeudi 20 décembre, les enfants des écoles maternelles Elsa Triolet et Paul Bernard se rendront à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos pour assister au spectacle "Le Noël de Blanche Neige". Quant aux primaires des écoles Joliot et Marie Curie, ils iront au cinéma Majestic de Douai le vendredi 21 décembre.

Ce même jour, le Père-Noël viendra, accompagné des membres du Conseil Municipal, en visite dans les écoles afin de distribuer cadeaux et friandises aux enfants sages.



Inscription sur les listes électorales

Du nouveau pour les électeurs ! Les nouvelles modalités d'inscription sur les listes entreront en vigueur prochainement.

L'objectif principal est de lutter contre les « non-inscriptions » ou les « mauvaises inscriptions » en créant un répertoire électoral unique au niveau national géré par l'INSEE.

Le système d'inscription a été simplifié puisque les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales ou signaler un changement d'adresse dans la commune pourront le faire jusqu'au sixième vendredi qui précède un 1^{er} tour de scrutin (et non plus jusqu'au 31 décembre de chaque année).

A titre transitoire, pour les élections européennes du 26 mai 2019, **la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019** au service des élections (situé à la mairie du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00).

Une permanence exceptionnelle se tiendra **samedi 30 mars de 10h15 à 12h**.

Il convient de se munir d'une pièce d'identité française et d'un justificatif de domicile. Les jeunes qui ont atteint ou atteindront 18 ans dans le courant de l'année seront inscrits d'office par l'INSEE.

Pour les électeurs français établis hors de France, la possibilité d'être inscrit à la fois sur une liste électorale muni-

pale et sur une liste consulaire **est supprimée**. Ils devront choisir sur quelle liste ils souhaitent rester inscrits. Ceux qui n'auront pas choisi au 31 mars 2019 seront automatiquement radiés des listes municipales et maintenus d'office sur la liste électorale consulaire (ils ne pourront donc plus voter qu'aux élections présidentielles et législatives). Les ressortissants de l'Union européenne ont également la possibilité de solliciter leur inscription sur les listes complémentaires.

Attention aux radiations

Face au nombre trop important de retours de cartes ou documents électoraux par les services postaux, le bureau des élections opère des enquêtes pour déterminer l'adresse réelle des électeurs. Le code électoral imposera, **à partir du 1^{er} janvier 2019**, au Maire à radier les électeurs qui ne pourraient être contactés à l'adresse figurant sur la liste électorale.

Si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, il est impératif de communiquer votre nouvelle adresse au bureau des élections pour ne pas risquer d'être radié des listes.

Egalement, si vous avez changé de commune, il vous appartient de solliciter votre inscription auprès de votre nouvelle commune (puisque l'inscription n'est pas automatique) au risque de n'être inscrit dans aucune commune.

Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 !

Afin de célébrer le centenaire de la signature de l'armistice de 1918, la Municipalité a organisé de nombreuses manifestations : festives, humoristiques, historiques mais aussi et surtout honorifiques en faveur des combattants et des victimes de la guerre 14-18.

> Les amoureux de la Madelon

Le 12 octobre, à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos, une représentation de la comédie musicale "Les amoureux de la Madelon" a transporté près de 200 spectateurs dans un arrière-poste proche du front en 14-18 !

Ce fut un spectacle bouleversant, où comédie, chant, danse, projection d'images et reconstitution historique se sont entremêlés et ont emmené le public dans un tourbillon d'émotions inoubliables.



> Souvenirs en musique

L'association "Accord Musical" (vocal et musical), l'Ecole de Musique Municipale et le groupe Théâtre ont travaillé de concert pour nous offrir un spectacle de qualité : "Souvenirs en musique". C'est devant une salle comble qu'ils se sont produits le vendredi 9 novembre à l'Espace Fêtes et Culture Jacques

Duclos, lors d'une unique représentation gratuite, digne de professionnels. Entre les lectures de lettres d'époque, les costumes, les effets de lumières et les reprises de musiques actuelles avec des paroles réécrites, toutes plus poignantes les unes que les autres. Ces 1h30 de spectacle furent un moment magnifique, intense en

émotion, laissant admiratif le public tant par la qualité des textes, chants et musiques que par l'énorme travail se cachant derrière celui-ci, avec un petit coup de coeur pour ces enfants si inspirés.

Nous tenons à féliciter l'ensemble des participants pour ces magnifiques *"Souvenirs en musique"*.



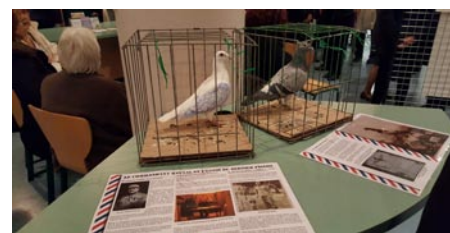
> Expositions

Du 8 au 11 novembre, les expositions "Au coeur de l'infirmier" et "Les animaux de la Guerre" étaient visibles à la Médiathèque. La première, présentée par Jean-Pierre, un Guesninois passionné, contait la vie d'une infirmière de la croix rouge durant la Guerre. La seconde, prêtée par Monsieur DUBOIS de la société d'Histoire Locale "Le Mont Tilleul"



de Villers-au-Tertre, expliquait le rôle des animaux en 14-18 et notamment des équidés et des pigeons avec, prêtée par la société Colombophile la réplique du pigeon Vaillant.

Madame Maryline LUCAS, Maire et les Membres du Conseil Municipal les ont inaugurées le 8 novembre, accompagné d'une lecture de lettres de poilus par le personnel de la Médiathèque.



> Cérémonie du souvenir

Pour ce centenaire de l'Armistice, malgré la pluie battante, la traditionnelle Cérémonie du souvenir a réuni beaucoup de citoyens. En outre du défilé et du dépôt de gerbe, les cloches ont sonné en pleine volée à 11h durant 11 minutes, en souvenir de l'annonce de 1918 où elles avaient fait de même pour annoncer la fin de la guerre partout en France.

Face au Monument aux morts, chacun des noms des combattants Guesninois morts pour la France ont été cités par Monsieur SADOWSKI, directeur des Ecoles Marie et Joliot Curie, accompagné d'un lacher de pigeons de l'association des Colombophiles et de l'envol de ballons bleus, blancs et rouges. Les élèves des écoles primaires ont ensuite chanté la Marseillaise avant que tous se rassemblent à l'abri des intempéries dans l'Espace Fêtes



et Culture Jacques Duclos à quelques pas de là.

L'orchestre et la chorale de l'Accord Musical ont alors repris quelques extraits du spectacle "Souvenirs en musique" qui furent suivis de la Marche Lorraine, interprétée par les enfants des écoles.

Nous avons vécu cette commémoration avec les enfants des Écoles, Colombophiles, Accord Musical, Associations, Citoyens, Élus, et si ce centenaire est le centenaire de tous les Français, parce que la date du 11 novembre occupe une place singulière dans la mémoire de notre nation, il aura été, surtout grâce à leur investissement collectif, un superbe hommage démontrant que le devoir de mémoire peut-être un partage enrichissant. Encore merci, au nom de la Municipalité, à tous.



La maison du Père Noël

L'ensemble des services communaux se sont associés autour du projet "La maison du Père-Noël". En effet, le 15 décembre, nous vous proposerons une journée consacrée à Noël.

De 11h à 17h30, la Médiathèque accueillera un marché de Noël composé de stands de différentes associations et de groupes d'adhérents des structures Guesninoises.

Beaucoup d'animations gratuites seront disponibles sur place : visite d'une exposition consacrée à Noël, maquillages pour les enfants, une lecture de contes, des chants de Noël, un concert d'orchestre, des activités manuelles pour les tous-petits et un labyrinthe végétal, hébergeant le village des lutins, qui sera installé à l'extérieur.

Quelques pas plus loin, face à la Mairie et ses magnifiques décorations, le Père Noël nous fera l'honneur de sa présence : vers 17h30, il entamera sa descente pour le plaisir des petits et des grands.





Joyeux Noël

Exposition

Médiathèque

Les Tiots de Guesnain

Ecole de musique

Marché de Noël

Initiative Locale de Guesnain

Pour Tous

Lecture de contes

Comité Téléthon


Service Jeunesse

Chants de Noël

Accord Musical

Concerts

Labyrinthe

Service Technique

Ecoles

Foyer Logement

Maquillage

Chantier d'insertion

Décorations de Noël

Relais d'Assistantes Maternelles

Joyeux Noël...

❄ 11 h 00 à 17 h 30 :

Marché de Noël

❄ 15 h 30 :

Lecture de contes et chants de Noël

❄ 16 h 15 :

Résultats du concours

❄ 16 h 30 :

Concert de l'Ecole de Musique

❄ 17 h 30 :

Descente du Père-Noël

Concours de paquets cadeaux

Les cadeaux au pied du sapin : ils sont de toutes les tailles, de toutes les formes et de toutes les couleurs ! Nous vous proposons cette année de créer le plus beau des cadeaux et de le déposer au pied du sapin de la Médiathèque. Le 15 décembre, les plus belles des réalisations seront mises à l'honneur.

Pour déposer votre paquet et donc valider votre participation, vous devrez

vous présenter à la Médiathèque avec votre matériel et réaliser **seul et sur place** votre emballage jusqu'au 15 décembre !

Catégories : enfants (jusqu'à 12 ans inclus) et adultes.

Renseignements complémentaires :
Médiathèque
03 27 08 20 40



Célébration des 20 ans de la Randonnée Guesninoise

Ce sont 177 participants issus de clubs des environs qui ont foulé le "chemin du Galibot" selon 2 circuits de 5 et 10 kms mis en place par la Randonnée Guesninoise à l'occasion de "La fête de la randonnée" le dimanche 21 octobre.

Après une collation offerte à leur inscription, les marcheurs ont notamment apprécié le cadre bucolique du Vivier de Sin-Le-Noble par lequel passaient les 2 parcours et où les attendait un petit ravitaillement ; de quoi recharger les batteries pour rejoindre l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos.

La matinée s'est terminée dans une ambiance chaleureuse et conviviale avec un sandwich et une boisson ainsi que la remise des coupes pour le club le plus éloigné, le plus nombreux, les randonneurs les plus jeunes et les

plus âgés des 2 sexes. Celles-ci ont été remises en présence de M. BRUNEEL, Député, Mme LUCAS, Maire de Guesnain, M. CARRÉ, Adjoint aux sports, Mme BOUCHARD, Présidente du Téléthon de Guesnain ainsi que le bureau de la Randonnée Guesninoise présidé par Monsieur DUBRUNQUEZ. Un chèque de 220€ a pu être remis à l'association du Téléthon grâce au 1€

reversé directement par inscription. Pour ses 20 ans, le Club avait également organisé une tombola qui a permis à 29 marcheurs de repartir avec un petit cadeau et a offert à chaque participant un stylo à l'insigne de la Randonnée Guesninoise. Le club vous attend d'ores et déjà nombreux pour la "Fête de la randonnée" 2019 !



39^{ème} Assemblée Générale de l'Entente Athlétique

C'est en l'Espace Fêtes et Culture J. Duclos de Guesnain que s'est déroulée le dimanche 28 octobre 2018, la 39^{ème} assemblée générale de l'Entente Athlétique Dechy Guesnain en présence de monsieur Alain BRUNEEL, Député, et de madame Maryline LUCAS, Maire et Conseillère Départementale, dans une salle bien garnie où se sont côtoyés athlètes, élus, sportifs, membres, sympathisants et sponsors.

Le Président, Serge DUMONT, présenta le bilan de la saison écoulée en soulignant la participation de l'E. A.D.G. à une bonne quarantaine de compétitions départementales, régionales, inter-régionales et nationales.

Le Président mit à l'honneur les résultats des athlètes aussi bien en athlétisme qu'en cross country dans toutes les catégories : des plus jeunes (poussins, benjamins, minimes, cadets) aux seniors et vétérans. Il félicita plus particulièrement le junior Alexandre RYCKBOSCH spécialiste du décathlon, classé en 1^{ère} catégorie, et qui est monté trois fois sur le podium dans les championnats régionaux.

Il remercia les municipalités de Guesnain et Dechy pour leurs subventions et la mise à disposition de leurs installations.

Il donna la parole aux responsables Olivier CARDOT et Christophe VENANT qui présentèrent leur bilan de la marche nordique et des jeunes, et

également à la trésorière Vanessa VENANT pour le bilan positif du compte rendu financier.

Tous les bilans furent approuvés à l'unanimité.

Madame Maryline LUCAS, monsieur Sylvain CHARLET, Président du FAC, et monsieur Alain BRUNEEL prirent tour à tour la parole pour souligner la bonne tenue du club. Ils souhaitèrent le même succès pour la nouvelle saison.

Des récompenses furent remises à tous les athlètes classés ainsi que le nouveau maillot sponsorisé par la Maison du Chauffage et la société d'électricité DEVRED.





**Madame le Maire et le Conseil Municipal
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.**

> Etat civil - Octobre - Novembre 2018

Décès

LAURENT Arlette, veuve de Mohammed FERAHTIA
décédée le 07 octobre 2018

DEWATINE Jacqueline, veuve de Jean PATTE
décédée le 09 octobre 2018

SIKORSKI Hélène, veuve de Charles BIÉLENIN
décédée le 16 Octobre 2018

BAZET Christiane, veuve de Jean Louis WATERLOT
décédée le 21 octobre 2018

BIELAK Henri, veuf de Adela HUDOWICZ
décédé le 26 octobre 2018

LECOMTE Claude, époux de Liliane KESA
décédé le 26 novembre 2018

Naissances

Maël VEREZ, né le 05 octobre 2018

Nolan FIQUET, né le 06 octobre 2018

Zineb LMOULID, née le 08 octobre 2018

Gabriel QUÉVA, né le 08 octobre 2018

Mélio LIEPPE, né le 12 octobre 2018

Soultann FATTANE, né le 13 octobre 2018

Nathan VASSEUR, né le 17 octobre 2018

Alexandre FIQUET PRUVOST, né le 23 octobre 2018

Léo SUEUR, né le 1^{er} novembre 2018

Enzo SARAZIN, né le 19 novembre 2018

Valentine DOLAY, née le 23 novembre 2018

Mariages

**Jérôme MANIA
et Nathalie TELLIER**,
le samedi 06 octobre 2018
devant Maryline LUCAS, Maire

**Jérôme BOUCHARD
et Sophie LEFEBVRE**,
le samedi 24 novembre 2018
devant Maryline LUCAS, Maire

**Bachir BOUABDALLAH
et Nora CHOUIT**,
le samedi 17 novembre 2018
devant Maryline LUCAS, Maire

